



**L'homme fort de Bandjoun a laissé derrière lui une famille décimée par des querelles intestines autour de son immense fortune. L'ouverture testamentaire le 22 juin 2020 n'a malheureusement pas mis un terme aux tensions au sein du clan Fotso, malgré l'intervention sous cape des autorités administratives, politiques et traditionnelles.**

Après le décès le 19 mars 2020 à l'hôpital Américain de Neuilly à Paris de l'homme d'affaires Victor Fotso de profonds désaccords ont immédiatement provoqué la scission de sa famille composée de 25 femmes, veuves du défunt, 120 enfants, et autres proches parents du riche défunt. Dans une correspondance du 28 mai 2020 adressée par «les épouses du feu Fotso Victor» au Gouverneur de la Région de l'Ouest, Awa Fonka Augustine, ces dernières manifestaient leur «surprise de voir débarquer à la résidence Fotso Victor, une délégation formée des autorités de Bandjoun (Préfet, Maire, Commissaire, Commandant, la belle-mère....) pour la préparation des obsèques de notre époux». Débarquement surprise orchestré d'après ces épouses Fotso par « des enfants d'une ou deux épouses...les plus riches et puissants», mentionne la correspondance, qui indiquait par ailleurs que «la date du 20 juin 2020 est retenue par une minorité d'enfants soutenus par le Préfet du Nkoug-khi pour cet événement».

## **2 milliards de FCFA**

Pour mieux appréhender les contours de cette division au sein du clan Fotso, il est important

de scinder les parties en affrontement larvé. D'une part, Laure Fotso épouse Njitap, Michèle Blanche Fotso épouse Fongang, Nicky Love Fotso, Maire de Bandjoun, Franck Fotso et Mathieu Fenkam, tous enfants du défunt, et d'autre part Roger Fotso, fils aîné de Victor Fotso, John Fotso, une vingtaine de veuves, et une cinquantaine d'enfants. Une majorité qui reprochait ainsi à la «minorité», le bris de scellés sur les portes de la résidence de l'homme d'affaires décédé, et la distraction des objets sans le mandat de la famille.

Acte que les plaignantes qualifiaient «d'infraction à la loi». «Personne à ce jour parmi la centaine ne peut prétendre agir seul au nom de la famille. Personne sans avoir reçu l'aval d'au moins la moitié de la famille ne peut prétendre organiser les obsèques», concluait finalement le clan conduit par Roger et John Fotso. La bataille pour l'organisation des obsèques de Victor Fotso cachait pourtant un profond malaise qui couvait déjà au sein de cette famille hétéroclite : conflits interpersonnels, positionnements de charme autour de Victor Fotso, mésentente entre épouses, mésententes entre enfants de mère différente, malversations financières imputées aux gestionnaires du patrimoine industriel de Victor Fotso etc. Les divisions sur l'organisation des funérailles de riche homme d'affaires ont malheureusement fait éclater ces désaccords majeurs intestins sur la place publique. Alors que la faction Nicky Love Fotso militait en faveur d'une organisation rapide des obsèques de Victor Fotso, l'autre optait pour un délai intervenant après le confinement provoqué par le Covid-19.

De sources proches de ce chassé-croisé, on apprendra que les deux camps disputaient en réalité un pactole de 2 milliards de FCFA approvisionné par le défunt pour l'organisation de des funérailles. Pis, ces divisions mèneront vers une requête d'ouverture d'enquête sur les conditions du décès du milliardaire, formulée par Nadia Fotso, une de ses filles, à l'endroit du Procureur de Paris. Dénonçant le rôle joué par ses frères et soeurs consanguins (Lucia Fotso et Laure Fotso) au cours des dernières semaines de vie du riche homme d'affaires. En 2017, cette dernière était déjà l'auteur d'une plainte pour «abus de faiblesse» contre certains de ses frères et soeurs. Requête classée sans suite par le Tribunal de grande instance de Nanterre.

**EcoMatin**

---